
COMMUNE DE SOLEYMIEUX

CONSEIL MUNICIPAL DU : 8/04/2011

Session ordinaire

PRESENTS : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; CLAVIER Jean ; ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; CREPET Jean Claude ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; POYET André ; Poyet Annick ;

EXCUSE (E) S: Rolle Nathalie ;

ABSENT (E) S : ;

Secrétaire de séance : A Mallard

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du CA et CG 2010 (commune et réseau)
- Approbation du budget primitif
- Approbation contributions directes
- Délibération nouveau locataire
- Demande de subvention travaux du bourg
- Demande de subvention travaux cimetière
- Choix du maître d'œuvre agrandissement lagune
- Changement de statut communauté de communes

- CCAS :

Semaine bleue

- QUESTIONS DIVERSES

Marché

Remplacement Alexandra

Le Maire donne lecture du CR du conseil du 2 Mars qui est approuvé à l'unanimité.

➤ **RPI**

Le conseil donne son accord pour l'achat d'un chariot de desserte inox, destiné à la cantine. (environ 100 € HT pour le commune)

Changement des horaires du personnel du RPI : Réunion fixée au 21.4 avec l'ensemble du personnel concerné.

➤ **CCAS** :

- SEMAINE BLEUE : La journée destinée au personnes de notre commune et celle de ST JEAN se déroulera le 1.10.11.

C'est une action inter CCAS.

Animation prévue salle des fêtes de ST JEAN. Les invitations seront adressées par courrier postal, première quinzaine de septembre.

➤ FINANCES

□ PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF et de GESTION

COMMUNE (M14)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	308 761,39 Euros	336 618,77 Euros
INVESTISSEMENT	85 290,56 Euros	38 588,04 Euros
RESEAU ASSAINISSEMENT (M49)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	71 512,49 Euros	88 507,35 Euros
INVESTISSEMENT	45 225,88 Euros	32 781,78Euros

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal valide les comptes administratifs et de gestion

□ **FIXATION DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR 2010.**

Le maire propose une augmentation de 2% de la part communale sur la taxe d'habitation et le foncier bâti et de reconduire le même taux qu'en 2010 pour le foncier non bâti.

	Part communale	
	2010	2011
Taxe Habitation	6,23 %	6,36%
Foncier bâti	11,35 %	11,57 %
Foncier non bâti	50,51 %	50,51 %

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal valide les taux 2011

BUDGET PRIMITIF 2011

COMMUNE (M14)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	604 56 Euros	604 56 Euros
INVESTISSEMENT	302 439 Euros	302 439 Euros
RESEAU ASSAINISSEMENT (M49)		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	54 941 Euros	54 941 Euros
INVESTISSEMENT	258 061 Euros	258 061 Euros

Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil municipal approuve le budget primitif 2011

-DEMANDE DE LOCATION APPARTEMENT

L'appartement au dessus de la salle des fêtes étant libre, le Maire fait part au conseil de la demande de Mr LUBINEAU qui souhaiterait le louer.

Le conseil après en avoir délibéré donne son accord pour signer le bail de location.

FINANCEMENT TRAVAUX SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU BOURG

Le Maire demande au conseil l'autorisation de formuler une demande de subvention au Conseil Général et à l'Etat.
Le conseil après en avoir délibéré donne son accord pour faire cette demande.

FINANCEMENT TRAVAUX REHABILITATION CIMETIERE

Le Maire demande au conseil l'autorisation de formuler une demande de subvention au Conseil Général au titre de l'enveloppe cantonale

Le conseil après en avoir délibéré donne son accord pour faire cette demande.

CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE AGRANDISSEMENT LAGUNE

Suite à l'appel d'offre concernant l'étude de l'agrandissement de la lagune du Got la commission à procéder au dépouillement des offres et après analyse et application du règlement de la consultation a choisit la société SINBIOT pour un montant HT de 27 010 Euros

CHANGEMENT DE STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES

-Mr le Maire présente au conseil les modifications apportées par la prise de compétence par la CC de la gestion des cours d'eaux .

Il explique également l'adhésion de la CC à la mission locale du Forez en lieu et place des communes.

Après en avoir délibérée le conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CC .

QUESTIONS DIVERSES

Marché hebdomadaire

Suite à l'impossibilité de plusieurs commerçants de débiter le marché le 1 er MAI, il est décidé de reporter son lancement le Dimanche 8 Mai.

Remplacement Alexandra

Le Maire informe le Conseil du recrutement de Mme Sonia Chazal pour remplacer Alexandra pendant son congé maternité.